



FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DES JEUNES DE FERRIERES-EN-BRIE 2011-2012

La salle des jeunes est une structure municipale destinée aux 11-17 ans, elle est située place Auguste Trézy à côté de la Bibliothèque Municipale.

HEURES D'OUVERTURE :

Période scolaire hiver (du lundi 31 octobre 2011 au samedi 24 mars 2012 inclus)

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 15h00 à 18h00
- les mercredis et samedis : 13h30 à 18h00.

Période scolaire été (du lundi 26 mars 2012 au samedi 26 octobre 2012 inclus)

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 15h00 à 19h00
- les mercredis et samedis : 13h30 à 19h00.

Vacances scolaires hiver (du lundi 31 octobre 2011 au samedi 24 mars 2012 inclus)

- du lundi au vendredi: 13h00 à 18h00

Vacances scolaires été (du lundi 26 mars 2012 au samedi 26 octobre 2012 inclus)

- du lundi au vendredi: 13h00 à 19h00

La salle est fermée le dimanche et les jours fériés.

INSCRIPTIONS :

L'inscription à la salle des jeunes est gratuite. Pour participer aux activités proposées par l'équipe d'animation, chaque jeune doit nous retourner :

- le dossier d'inscription dûment complété
- la fiche d'inscription aux activités, cette fiche sera envoyée 3 semaines avant le début de chaque vacance par courrier aux inscrits et sera disponible à la salle des jeunes pour les jeunes non inscrits. La facture globale sera envoyée aux familles 2 semaines après chaque vacance.

Sur chaque activité la Commune de Ferrières-en-Brie participe à hauteur de 50 % du coût global.

CONTACTS :

Salle des jeunes : 01-64-66-23-96

Portable de la salle : 06-40-29-66-43

E-mail : salledesjeunes@ferrieresenbrie.fr

Facebook de la salle : [salledesjeunes@ferrieresenbrie.fr](https://www.facebook.com/salledesjeunes@ferrieresenbrie.fr)

Site Internet : www.ferrieresenbrie.fr

Service Jeunesse : 01-64-66-02-62

Fax : 01-64-66-04-82



**FICHE D'INSCRIPTION
À LA SALLE DES JEUNES
DE FERRIÈRES-EN-BRIE
2011-2012**

Je soussigné (e) :

NOM : Prénom:.....

Domicilié(e) :

Téléphone domicile :.....

Téléphone travail de la mère : Portable

Téléphone travail du père..... Portable :

Adresse e-mail :

Assurance :..... N° de police :

1) Autorise mon fils, ma fille :

NOM : Prénom :

Date de naissance : , Classe fréquentée en 2011-2012 :

.....

N° de portable :..... Adresse E-mail :

À fréquenter la salle des jeunes de Ferrières-en-Brie pendant l'année scolaire 2011-2012.

2) Déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de la salle des jeunes de la Mairie de Ferrières-en-Brie.

3) Autorise les animateurs de la salle des jeunes à prendre en cas d'accident, toutes les mesures d'urgences en vue d'assurer à mon enfant les soins médicaux avec, si nécessaire son transport à l'hôpital ou tout autre établissement de soins.

Nous vous informons que des photos prises dans le cadre de la salle de jeunes sont susceptibles de figurer sur notre site Internet ou sur les bulletins d'informations de la Commune de Ferrières en Brie et/ou de la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

Si vous ne souhaitez pas voir figurer l'image de votre enfant sur l'un ou plusieurs de ces supports, veuillez nous le signaler par écrit.

Date et signature du représentant légal

PARTIE A REMPLIR PAR LE JEUNE :

Je soussigné(e) déclare :

- Vouloir fréquenter la salle des jeunes pendant l'année 2011-2012
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des jeunes de Ferrières-en-Brie. En l'acceptant, je m'engage à le respecter et à assumer les sanctions en cas de transgression.

Date et signature.



<h2 style="margin: 0;">FICHE SANITAIRE DE LIAISON</h2>	<p style="margin: 0;">1 – ENFANT</p> <p style="margin: 0;">NOM : _____</p> <p style="margin: 0;">PRÉNOM : _____</p> <p style="margin: 0;">DATE DE NAISSANCE : _____</p> <p style="margin: 0;">POIDS : _____</p> <p style="margin: 0;">GARÇON <input type="checkbox"/> FILLE <input type="checkbox"/></p>
--	--

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical? oui non

Si oui **joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants** (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : **ASTHME** oui non **MÉDICAMENTEUSES** oui non
ALIMENTAIRES oui non **AUTRES** _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.)

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ.

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? NON OCCASIONNELLEMENT OUI

S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ? NON OUI

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Père : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) _____

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.

N° de sécurité sociale : _____

Date :

Signature :

SALLE DES JEUNES

Place Auguste Trézy – 77164 Ferrières-en-Brie - tel : 01-64-66-23-96

ORGANISATEUR : Mairie de Ferrières-en-Brie - tel 01-64-66-31-14

OBSERVATIONS



REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DES JEUNES de Ferrières-En-Brie:

La salle des jeunes est une structure destinée aux jeunes Ferriérois âgés de 11 ans et plus, elle est gérée par des animateurs du service jeunesse de la Mairie de Ferrières-en-Brie.

HEURES D'OUVERTURE :

Période scolaire hiver

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 15h00 à 18h00
- les mercredis et samedis : 13h30 à 18h00.

Période scolaire été

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 15h00 à 19h00
- les mercredis et samedis : 13h30 à 19h00.

Vacances scolaires hiver

- du lundi au vendredi: 13h00 à 18h00

Vacances scolaires été

- du lundi au vendredi: 13h00 à 19h00

RESPECT DU MATERIEL ET DES LOCAUX :

Les locaux et le matériel de la salle des jeunes sont mis à disposition des usagers par la Mairie de Ferrières-en-Brie. Pour pouvoir utiliser ce matériel les jeunes doivent le demander auprès d'un animateur. Les chaises sorties à l'extérieur doivent être rentrées dans la salle. Tous les papiers et les détritrus devront être jetés dans les poubelles.

La console de jeux vidéo n'est pas en libre accès, pour l'allumer et changer les jeux il faut demander à un animateur.

En cas de dégradation les réparations ou le remplacement du matériel endommagé seront à la charge du ou des responsables.

SKATE, TROTTINETTE...

L'utilisation de rollers, patins à roulettes, skates, trottinettes, vélos, cyclomoteurs ou tout autre véhicule est interdite à l'intérieur des locaux. Un parc à vélos est à la disposition des usagers dans la cour derrière la salle. Afin d'éviter tout problème, nous vous conseillons d'attacher vos vélos.

VOL ET DEGRADATION DE BIENS D'AUTRUI.

La Mairie de Ferrières-en-Brie ne pourra en aucun en être tenue responsable des vols et dégradations survenus dans les locaux de la salle des jeunes.

Néanmoins, si l'auteur est reconnu, il sera immédiatement exclu de la salle. De même, la Mairie de Ferrières en Brie se réserve le droit d'exclure de la salle tout jeune se révélant être responsable d'acte de malveillance ou de dégradation de bien (Graffitis...) sur la commune.

RESPECT DES PERSONNES ET DE L'ENVIRONNEMENT

La salle des jeunes est un lieu d'accueil et de loisirs. Aussi, il convient de se respecter mutuellement, jeunes comme animateurs. Par ailleurs, Il convient de respecter les propriétés privées. D'une part en ne s'introduisant pas dans les jardins privatifs jouxtant la structure, et d'autre part, en ne jetant aucun objet ou détritrus dans ces mêmes jardins

Dans un souci de préserver la quiétude de notre voisinage, il convient que la musique soit écoutée à un niveau sonore raisonnable.

LA CIGARETTE ET L'ALCOOL :

La consommation et la possession d'alcool ainsi que toute substance illicite sont prohibées à la salle des jeunes. Toute personne sous l'emprise de ces dites substances ne sera pas acceptée dans la salle.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la salle des jeunes ainsi que dans la cour et le jardin.

INTERNET :

L'accès aux sites à caractère xénophobe, violents, pornographiques et/ou interdit au moins de 18 ans est strictement interdit.

En cas de non respect le ou les responsables se verront interdire l'accès à l'ordinateur pour une période donnée, en cas de répétition ils seront exclus de la salle.

LE TELEPHONE :

Pour pouvoir utiliser le téléphone il est nécessaire de demander l'autorisation auprès d'un animateur. Si cette règle n'est pas respectée, un avertissement sera donné à l'utilisateur au bout de deux avertissements l'utilisation du téléphone lui sera interdite.

A NOTER :

Un jeune qui assiste passivement à une dégradation, un vol ou tout manquement à ce règlement peut également être sanctionné.

Pour pouvoir fréquenter la salle, chaque jeune devra avoir remis le dossier d'inscription dûment rempli.

En cas de non respect de ce règlement les animateurs prendront les mesures qu'ils jugeront nécessaires. En cas d'exclusion définitive ou temporaire, les parents du ou des jeunes concernés seront systématiquement avertis par courrier et/ou par téléphone

A Ferrières-en-Brie, le 4 septembre 2008

Le Maire

Mireille MUNCH